## M. Duchartre fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR TROIS FLEURS MONSTRUEUSES, par M. P. DUCHARTRE.

M. de Miegeralle (1).

Je demande à la Société la permission de l'entretenir quelques instants de trois monstruosités que j'ai eu l'occasion d'observer dernièrement, et qui me semblent n'être pas entièrement dépourvues d'intérêt.

## 

perfect propares. out bentacole, lacitaril etade can glaveia to faire de la mittale. --

On a plusieurs fois décrit et même figuré des monstruosités de cette nature (1); cependant, comme les faits de cet ordre présentent une remarquable diversité dans les détails, j'ose croire qu'il ne sera pas inutile d'indiquer en quoi consistait celui que j'ai eu sous les yeux.

La Rose qui le présentait appartenait à une variété double du Rosa gallica L. Le pédoncule axillaire qu'elle surmontait portait, à 0<sup>m</sup>,01 environ audessus de sa base, une petite feuille ou bractée ovale et verte, placée tout à fait latéralement, à gauche. Ce pédoncule lui-même n'était ni épaissi, ni creusé à son extrémité supérieure, comme c'est du reste généralement le cas, chez les Rosiers, pour ceux que terminent des prolifications. — La Rose prelifère était réduite à ses deux enveloppes florales sans traces d'étamines ni de carpelles. Le calice de cette fleur était composé de huit sépales verts, entièrement libres et distincts jusqu'à leur insertion sur le pédoncule, dont trois étaient extérieurs et plus grands que les cinq autres. La plus extérieure et en même temps la plus grande (0<sup>m</sup>,008 de longueur) de ces folioles calicinales, était située au-dessus de la feuille-mère. — La corolle était formée de treize pétales spiralés, qui décrivaient trois tours de spire et qui allaient en augmentant de grandeur de dehors en dedans. La portion de l'axe qui les portait n'avait pas subi la moindre élongation. Bien que tous ces pétales fussent colorés en rose, les extérieurs étaient formés d'un tissu notablement plus ferme que celui des autres qui étaient à peu près normaux de consistance, de grandeur et de dans in chalue centrale des Alpes et dans les montagnes d'Auvers configuration.

Après avoir porté le calice et la corolle de cette première fleur, l'axe, toujours cylindrique et plein, se prolongeait de 0<sup>m</sup>,02 pour devenir le pédoncule d'une seconde fleur, encore à l'état de bouton, qui se montrait entièrement normale dans toutes ses parties; mais ce pédoncule portait plusieurs folioles réparties en spirale sur toute sa longueur, qui établissaient une transition assez bien ménagée entre la corolle de la fleur inférieure et le calice de la supérieure. Ainsi les inférieures de ces folioles étaient les plus grandes, en partie foliacées, en partie pétaloïdes, concaves, rétrécies en onglet à leur base,

<sup>(1)</sup> Voyez notamment De Candolle, Organographie végétale, II, pl. 33, fig. 1-3.

entières ou seulement avec de faibles indices de division au sommet; les autres, à mesure qu'elles s'élevaient sur l'axe, prenaient un tissu de plus en plus nettement foliacé et ferme; leur base s'élargissait et ils se lobaient sur les bords; en un mot, tout en restant spiralées et distinctes, celles-ci étaient des sépales de rose, tandis que les premières avaient une ressemblance prononcée avec les pétales normaux de cette même fleur. Ces folioles de transition étaient au nombre de sept.

Au total, cette monstruosité offrait, comme particularités principales : 1° une première fleur réduite à un calice de huit sépales sur deux rangs, et à une corolle dont les pétales devenaient plus grands de dehors en dedans, disposition inverse de celle qu'on observe dans les roses doubles ordinaires; 2° une première portion d'axe, qui ne s'était nullement creusée en coupe; 3° une seconde fleur qui terminait l'axe et qui était parfaitement normale; 4° entre ces deux fleurs, une portion d'axe intermédiaire entre elles et sur laquelle s'échelonnaient en spirale des folioles qui établissaient un passage de la corolle de la fleur inférieure au calice de la supérieure. Cette monstruosité me semble fournir, en outre, un nouvel argument en faveur de l'opinion qui consiste à regarder la coupe dans laquelle sont logés les carpelles de la rose comme formée par un évasement de la portion supérieure de l'axe.

## II. — Fleur tétramère d'Iris Xiphium.

opp remission of the same of t

Cette fleur remarquable s'est offerte à moi sur une variété de l'Iris Xiphium L., qui se distingue par une fleur colorée en beau jaune, avec une grande macule safran sur l'élargissement terminal des sépales, et qui est appelée Fulvia par les horticulteurs.

La rangée externe du périanthe (ou le calice) présentait quatre sépales disposés régulièrement en croix, semblables entre eux et tout à fait normaux, quant à leur grandeur ainsi qu'à leur configuration. La rangée interne de ce périanthe (ou la corolle) offrait cinq pétales, de grandeur et forme ordinaires, parmi lesquels quatre étaient placés en croix et alternaient régulièrement avec les quatre sépales, tandis que le cinquième, qui venait altérer la symétrie tétramère, se trouvait en dehors d'un pétale et adossé contre un côté de celui-ci ; il était ployé longitudinalement en nacelle sur sa ligne médiane.

L'androcée comprenait quatre étamines normales de forme et de grandeur, alternes aux pétales.

Le pistil était celui des quatre verticilles floraux qui avait subi les plus fortes altérations dans sa manière d'être habituelle. Il offrait cinq grandes expansions pétaloïdes stigmatifères (stigmates des botanistes descripteurs), avec le rudiment d'une sixième. Quatre de ces expansions étaient placées en croix et opposées aux quatre sépales, sur la face interne desquels elles s'appliquaient

comme de coutume; la cinquième était, au contraire, redressée verticalement dans le sens de l'axe de la fleur; elle égalait les premières pour la longueur et la configuration, et présentait également un pli stigmatique transversal; seulement son bord gauche se dilatait, vers le bas, en une sorte d'oreillette pétaloïde, recourbée en crochet, que divers motifs pouvaient faire regarder comme le rudiment d'une sixième expansion stigmatifère. Cette cinquième lame stigmatitère était opposée dos à dos à l'une des quatre premières. -L'ovaire de ce pistil était fortement comprimé par les côtés, et creusé, dans sa longueur, de deux sillons latéraux, qui lui donnaient une apparence semblable à celle qu'il aurait eue s'il était résulté de la soudure de deux ovaires juxtaposés. Examiné à l'intérieur au moyen d'une série de coupes transversales, il s'est montré creusé de cinq ou six loges, selon qu'on le considérait vers le milieu de sa longueur ou vers l'une ou l'autre de ses extrémités. Vers sa base comme vers son sommet, il offrait cinq loges parfaitement distinctes, pourvues chacune de deux files d'ovules, et disposées de la même manière que les cinq grandes expansions stigmatifères, c'est-à-dire que quatre d'entre elles formaient la croix, et qu'à celles-ci était interposée la cinquième. Dans toute sa portion médiane, cet organe présentait une sixième loge moins développée que les autres, mais néanmoins pourvue de deux files d'ovules, qui ne s'étendait que sur une longueur peu considérable. Il me semble évident que cette sixième loge, en raison de sa situation, correspondait à l'expansion stylaire réduite à l'état de simple rudiment ou d'oreillette, dont j'ai signalé plus haut l'existence.

Au total, dans cette fleur d'Iris Xiphium, la symétrie générale était tétramère pour le calice et l'androcée, pentamère pour la corolle, dans laquelle l'existence de deux pétales situés dos à dos, à la place où il devait n'en exister qu'un, semblait indiquer un dédoublement parallèle; enfin cette symétrie était hexamère pour le pistil. Une autre particularité, digne d'être mise en relief, c'est que les deux verticilles à cinq et six parties pouvaient être ramenés sans effort à la symétrie tétramère, leurs parties supplémentaires étant simplement juxtaposées aux parties fondamentales ou intercalées à celles-ci.

## III. — Fleurs décandres de Solanum tuberosum.

Albertaical régulièrement avec les musire sépales, inimite que le cinquistre,

Le 27 juin dernier, M. Lachaume, horticulteur à Vitry près Paris, a présenté à la Société impériale et centrale d'Horticulture des tubercules et des rameaux fleuris d'une variété de Solanum tuberosum L. remarquable, disait-il, par la couleur jaune de ses fleurs. Ces fleurs étaient jaunes en effet; mais cette particularité tenait à une organisation anomale des plus curieuses et que je crois devoir faire connaître avec les détails nécessaires. — Je dois dire avant tout que cette organisation ne s'est pas montrée comme un fait isolé; mais que je l'ai trouvée dans toutes les fleurs adultes que portaient deux rameaux, et

même dans des boutons encore très jeunes. Il paraît certain qu'elle existe comme caractère général dans ¡cette forme de la Pomme-de-terre et qu'elle se multiplie sans modification par la plantation des tubercules.

Le calice de la fleur n'a subi aucune altération : ses cinq lobes lancéolés se rétrécissent en une longue pointe terminale. — Ge calice enlevé, on a sous les yeux un corps complexe fort remarquable : c'est une sorte de godet blanc et presque pétaloïde, haut seulement de 4 ou 5 millimètres, qui ne peut être autre chose que le tube de la corolle non prolongé en limbe ; le bord de ce godet corollin porte cinq étamines sessiles, parfaitement conformées, semblables aux étamines normales de la fleur de la Pomme-de-terre, mais un peu plus renslées, qui alternent fort régulièrement avec les lobes du calice et qui occupent dès lors la place des divisions de la corolle. Entre ces étamines, et dans le même verticille, se trouvent cinq petits filets délicats et fort courts, qui semblent être les seuls restes du limbe de la corolle. Sur la face interne du godet corollin et près de son bord se trouvent cinq étamines alternes avec les premières, et dans lesquelles il est impossible de ne pas voir l'androcée normal du Solanum tuberosum. — Le pistil n'offre rien de particulier ni d'anomal.

Ainsi, dans cette monstruosité, se présente le fait extrêmement curieux d'une transformation des lobes de la corolle en étamines; or, si le changement des étamines en pétales s'opère fréquemment, je ne sache pas qu'on ait encore signalé celui des pétales en étamines, et cette circonstance me semble donner un intérêt particulier à la monstruosité sur laquelle je viens d'appeler un instant l'attention de la Société.

M. Brongniart dit qu'il a aussi observé la disjonction des sépales dans les Roses. Il ajoute qu'il est convaincu de la nature axile du tube qui, dans certaines familles, enveloppe l'ovaire infère, notamment dans les Rosacées et peut-être aussi dans les Myrtacées; mais qu'il ne faudrait pas, suivant lui, dans l'état actuel de la science, généraliser cette manière de voir.

M. Decaisne rappelle à ce sujet que certaines variétés de Cratægus portent des feuilles sur le fruit.

M. Ad. Brongniart met sous les yeux de la Société les dessins de diverses monstruosités que présente l'androcée de quelques plantes, et fait la communication suivante :

SUR QUELQUES CAS DE TRANSFORMATION DES ÉTAMINES EN CARPELLES,
par M. Ad. BRONGNIART.

attenne aunt zähmes sammelæinenhungs att ekstus aundne miesteniennes somdes tous-smaltre

Les cas de monstruosités florales qui ont été communiqués dans les dernières séances de la Société, m'ont rappelé quelques observations que j'avais